



VILLE
de
**MONTBONNOT
SAINT-MARTIN**
(38330)

République Française
Département de l'Isère
Arrondissement de Grenoble
Canton de Meylan

20220172

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt deux

le 12 décembre

le conseil municipal de la commune de MONTBONNOT-SAINT-MARTIN dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de M. Dominique BONNET, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 05 décembre 2022

Présents : M. Dominique BONNET, Maire - Mmes, MATHIEU, ROLIN, SONJON - Mrs FARRUGIA, CLAPPAZ, DESCHARRIERES, BOIS, Adjoint(e)s - Mmes, BRULEBOIS-VIOTTO, BENSA-RAIEVSKI, HALLÉ, FAVAND, SPALANZANI, CARRÉ, DESPRES, HEILLIETTE - Mrs BARONI, BAUSSAND, COQUET, ISAAC, KLEIN, PERIN, VINTI, MAFFET, LEIFFLEN.

Pouvoirs : Mmes LE BARRILLEC (pouvoir à Jean-François CLAPPAZ), CARBONE (pouvoir à Véronique BRULEBOIS-VIOTTO), HEILLIETTE (pouvoir à Alain MAFFET),

Absent excusé : M. VIGNON

Mme Marie-Béatrice MATHIEU est nommée secrétaire.

OBJET :

**Réévaluation
au 1^{er} janvier 2023
du droit d'entrée à la
piscine de l'EPAE, ainsi
que du prix de vente des
bonnets de bain et du coût
de la location de la ligne
d'eau aux associations
sportives**

Réévaluation du droit d'entrée à la piscine de l'EPAE - Nouvelle tarification

Les coûts de fonctionnement de la piscine, notamment liés au prix de l'énergie (électricité, gaz, eau) sont en constante augmentation. La participation de la mairie est et sera à l'avenir certainement plus importante.

Afin de supporter ces augmentations à venir, l'effort financier doit être partagé entre tous les utilisateurs, y compris le public. L'ensemble des tarifs est donc revu à la hausse.

Une nouvelle carte d'abonnement, semestrielle, sera proposée à destination des utilisateurs de saison.

Prix de vente des bonnets de bain

Le fournisseur de la commune a augmenté ses tarifs. Ils sont passés de 3€ à 4€ l'unité.

Il est demandé que le prix de vente du bonnet soit dorénavant de 4€ l'unité. Les modes de paiement sont inchangés (CB, chèque ou espèces). Cela est inclus dans la régie de recettes " piscine EPAE ".

PREFECTURE DE L'ISERE n° 07

16 DEC. 2022

SECTION COURRIER

Nombre de conseillers en exercice :	29
présents :	25
votants :	28
nombre de voix pour :	28
nombre de voix contre :	00
abstention :	00
NPPV :	00

16 DEC. 2022

SECTION COURRIER

Certifié exécutoire

Transmis en Préfecture ou
Sous-préfecture
le : vendredi 16 décembre 2022

Publié sur le site Internet
www.montbonnot.fr

le : **16 DEC. 2022**

Coût de la location d'une ligne d'eau (ou d'une partie du petit bassin)

Actuellement, la mise à disposition est effectuée au tarif déterminé par la délibération du conseil municipal en date du 9 octobre 2007, de 35€ TTC/créneau ».

Il est proposé de remplacer le mot « créneau » par « ligne » par heure et par « moitié du petit bassin » par heure ». Cela afin d'affiner la facturation et la rendre plus juste en fonction de l'espace occupé.

Il est proposé que la ligne d'eau ou la moitié du petit bassin soit loué au tarif de 21€ TTC/h.

Il est également spécifié que le temps de location débute et s'arrête dans les bassins. Dans le tarif horaire est inclus le temps de change avant/après (utilisation des vestiaires, des douches, etc.).

La facturation est incluse dans les recettes du budget « piscine ».

Il conviendra de compléter la convention 2022-2023 avec l'AGV par un avenant concernant cette nouvelle facturation.

Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés, approuve cette délibération.

Le secrétaire de séance,
Marie-Béatrice MATHIEU



Annexes 1 et 2

Fait à Montbonnot Saint-Martin,
les jour, mois et an susdits
Le Maire,
Dominique BONNET





PISCINE DE L'ÉCOLE DES PUPILLES DE L'AIR

La piscine de l'Ecole des Pupilles de l'Air est mise à disposition de la commune à certains horaires. Elle se compose de **deux bassins couverts** : un de 25m (4 couloirs) et un bassin d'initiation (100m2). L'entrée à la piscine est située **chemin de la Laurelle**, portail gris, en face du parking et des jeux.

Horaires d'ouverture au public

La piscine fonctionne toute l'année, à l'exception des **fermetures techniques** : une pendant les vacances de Noël et l'autre avant les vacances d'été.

Pendant l'année :

Lundi : de 12h à 13h30,
Mardi, jeudi et vendredi : de 12h à 13h30 puis de 17h45 à 20h,
Mercredi : de 8h à 13h30 et de 17h45 à 20h,
Samedi : de 10h à 13h30 et de 15h à 18h,
Dimanche : de 9h à 13h.

Pendant les vacances scolaires :

Tous les jours, du lundi au dimanche, de 10h à 13h30 puis de 15h à 18h.

La piscine est **fermée les jours fériés**. 30 minutes avant la fermeture, l'accès à la piscine n'est plus admis !

La sortie des bassins s'effectue 15 minutes minimum avant l'heure de fermeture de la piscine !

Nouveaux tarifs applicables à compter du 01/01/2023 – Délibération n°7 du 12/12/2022

Informations sur les tarifs : (les cartes n'ont pas de date de fin de validité à l'exception de l'abonnement semi-annuel et annuel)

Extérieurs à la commune	Plein tarif	Ticket à l'unité	5,50 €
		Carte 10 entrées	48,00 €
		Carte 20 entrées	89,00 €
	Tarif réduit + Salariés des entreprises implantées sur Montbonnot	Ticket à l'unité	4,50 €
		Carte 10 entrées	39,00 €
		Carte 20 entrées	72,00 €
Habitants de Montbonnot <i>Pensez à votre justificatif de domicile !</i>	Plein tarif	Ticket à l'unité	2,50 €
		Carte 10 entrées	22,00 €
		Carte 20 entrées	33,00 €
	Tarif réduit	Ticket à l'unité	2,00 €
		Carte 10 entrées	18,00 €
		Carte 20 entrées	26,00 €
Abonnement semi-annuel*	Tarif unique		179,00 €
Abonnement annuel*			336,00 €
Bonnet de bain	A l'unité, taille unique		4,00 €

* : abonnement nominatif (produire une photo d'identité), valable 6 mois ou 1 an à compter de la date d'achat.

Les **tarifs réduits** sont accordés, sur **présentation d'un justificatif**, aux mineurs, étudiants, chômeurs, bénéficiaires du RSA, personnes handicapées, personnes de plus de 65 ans, familles nombreuses.

Le tarif "salariné des entreprises de Montbonnot" est accordé sur présentation d'une **attestation de l'employeur**. Les Comités d'Entreprise implantés sur la commune peuvent bénéficier des cartes "salariés".

La **gratuité** est accordée aux enfants de moins de 3 ans et aux personnes titulaires d'un diplôme conférant le titre de maître-nageur (MNS, BEESAN, BPJEPSEAN, etc.) sur présentation de la carte professionnelle à jour.

Se munir d'un justificatif pour bénéficier de ces réductions !

Modalités pratiques d'accès

Bonnet et maillot de bain obligatoires (shorts de bain interdits); **vente de bonnets de bain sur place**. Un garage pour deux roues est disponible sur le parking en face des jeux pour enfants.

Pensez à prévoir 1 € ou un jeton pour les casiers !

Les paiements par carte bancaire, chèques et espèces sont acceptés. Merci de faire l'appoint.

Renseignements : Piscine : 04 80 42 20 55. MAJ : 12 décembre 2022

INFORMATIONS PRATIQUES

PREFECTURE DE L'ISERE
16 DEC. 2022
SECTION COURTIER

DE MONTBONNOT
16 DEC. 2022
SECTION DU COURTIER

Nouveaux tarifs applicables à compter du 01/01/2023

Délibération n°7 du 12/12/2022

Coûts réservation d'une ligne d'eau ou de la moitié du petit bassin sur une semaine (Exemple AGV)

Jours	Heures facturées		Coût par ligne (21€) X2	
	Grand bassin	Petit bassin	Grand bassin	Petit bassin (mi-tarif- équivalent à 1 ligne)
Mardi	1,5		63	
Mercredi	1,75	4,75	73,5	99,75
Jeudi	1,5		63	
Vendredi	2		84	
TOTAL Semaine	11,5		383,25	

